

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MAI 2024**

Convocation :

22 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Stéphanie DUMONTET,
Julie GIRAUDON, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, et Messieurs Alain
ANDRIAU, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier
LERIQUE, Bruno MALASSENET, Alain PLIQUE

Absents excusés : Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame
Christine BONNIN, Madame Marie-Ange MATHIOT qui a donné pouvoir à Madame
Clarisse DULUC, Monsieur Bastien CORDEBOIS qui a donné pouvoir à Monsieur
Didier LERIQUE, Monsieur Emmanuel RICHALET qui a donné pouvoir à Monsieur
Stéphane GIBAULT

Absents non excusés : Monsieur Jérôme BREGEARD, Madame Françoise GONNET

Secrétaire : Monsieur Stéphane GIBAULT

DEL-2024-30 : TARIFICATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les membres de la commission « Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires » proposent de réévaluer le prix des tarifs au restaurant scolaire, à compter du 7 juillet 2024 pour les réservations des repas de l'année scolaire 2024 2025, compte tenu de l'augmentation des coûts (notamment du prestataire Sogirest) :

	Tarif actuel (janvier 2024)	Tarif proposé au 01/09/2024
Tarif commune	3€90	4€70
Tarif hors commune	4€60	5€50
Tarif adulte	5 €	6 €
Tarification en cas de PAI(projet accueil individualisé)Contribution au service	1 ticket garderie	1 ticket garderie

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTÉ la proposition ci-dessus présentée

Fait à Orval le 30 mai 2024.

Le secrétaire de séance

Stéphane GIBAULT

Le Maire

CLARISSE DULUC